

MAIRIE DE CHAPONNAY  
69970 CHAPONNAY  
(RHÔNE)

Tél . 04.78.96.00.10

## DECISION DU MAIRE

**OBJET : Signature de bons de commande pour les missions de contrôle technique (CT) et de coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) de l'ancienne salle des fêtes de Chaponnay**

**Le Maire,**

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité de procéder à la réalisation de missions de contrôle technique et de coordination de Sécurité et de Protection de la Santé de l'ancienne salle des fêtes de Chaponnay, située Rue de la Poste, en vue de sa transformation en médiathèque et locaux associatifs,

Considérant la proposition établie par la Société QUALICONSULT (69771 SAINT DIDIER AU MONT D'OR) pour un montant de 8 000,00 € HT, soit 9 600,00 € TTC, pour la mission de contrôle technique,

Considérant la proposition établie par la Société QUALICONSULT (69771 SAINT DIDIER AU MONT D'OR) pour un montant de 4 840,00 € HT, soit 5 808,00 € TTC, pour la mission de Sécurité et de Protection de la santé,

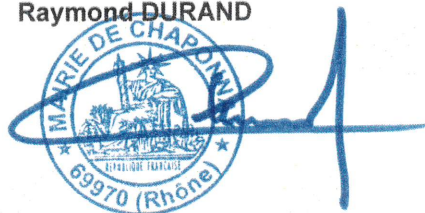
### DECIDE

- Article 1 : La signature de bons de commande pour les missions de l'ancienne salle des fêtes, située Rue de la Poste, en vue de sa transformation en médiathèque et locaux associatifs, avec :

- la Société QUALICONSULT (69771 SAINT DIDIER AU MONT D'OR) pour un montant de 8 000,00 € HT, soit 9 600,00 € TTC, pour la mission de contrôle technique (L,LE,SEI,HAND,ATT HAND2).
- la Société QUALICONSULT (69771 SAINT DIDIER AU MONT D'OR) pour un montant de 4 840,00 € HT, soit 5 808,00 € TTC, pour la mission de coordination de Sécurité et de Protection de la Santé.

- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le Trésorier, affichée en Mairie et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 09-02-2023,  
Le Maire,  
Raymond DURAND



Certifié exécutoire  
En préfecture, le  
Et de la publication, le 09-02-2023